

code de conduite

Ici au CSP, je respecte les personnes en geste et en parole !

- Je sais que tous les membres du personnel me sont en autorité.
- Je me comporte comme un citoyen responsable et respectueux.
- Je garde en tête les concepts suivants : CIVISME – ENTRAIDE – SÉCURITÉ – CLIMAT SAIN – OUVERTURE – CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Ici au CSP, je contribue à maintenir les lieux et le matériel propres et en bon état !

- Je respecte les lieux que je fréquente.
- Je fais attention au matériel qui m'est confié, donné ou prêté.
- J'agis en citoyen responsable de mon environnement, dans mes paroles et mes actions.

Ici au CSP, je suis responsable de mes apprentissages !

- Je participe activement à mes cours.
- J'apporte seulement le matériel requis pour mes cours.
- Je remets des travaux et des devoirs complets et bien faits tout en respectant les échéances.

Ici au CSP, je suis présent et ponctuel à tous mes cours !

- J'arrive avant le son de la cloche à tous mes cours.
- Mes absences doivent être justifiées par des motifs valables.
- Je suis responsable de reprendre les notions, les travaux et les évaluations que j'ai manqués.

Ici au CSP, je porte l'uniforme convenablement !

- Je m'engage à respecter le code vestimentaire établi par le Collège.

- ✓ J'ai pris connaissance du code de conduite du Collège Saint-Paul décrit ci-dessus et j'accepte de m'y conformer.
- ✓ Je m'engage à respecter le code de conduite du Collège Saint-Paul ou en à assumer les conséquences inhérentes.

Signature de l'élève : _____

Signature d'un parent : _____

Conséquences possibles		
Sanctions	Encouragements	Relation d'aide
<ul style="list-style-type: none"> • Note au dossier (portail) • Lettre d'excuse • Devoir supplémentaire • Réflexion • Retenue • Reprise de temps • Confiscation • Retrait de la classe • Perte de privilège (sortie, voyage ou journée couleur) • Retrait des activités sportives ou socioculturelles • Action de réparation ou de remboursement • Travaux communautaires • Suspension interne • Suspension externe • Renvoi • Toute autre sanction jugée pertinente 	<ul style="list-style-type: none"> • Mots d'encouragement • Communication positive aux parents • Journée couleur privilège • Privilège en classe • Tirage • Activité spéciale (en classe ou hors cours) • Activité récompense • Tableau d'honneur et système d'émulation • Gala méritas • Mention d'honneur • Certificats à la fin de chaque étape 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication aux parents • Récupération • Discussion avec les enseignants ou intervenants • Rencontre avec le titulaire ou le tuteur • Feuille de suivi • Feuille de route • PIA • Contrat • Suivi de l'agenda • Référence à un professionnel • Entraide • 4D et pairs-aidants • Rencontre avec la direction • Rencontre de parents • Implication dans l'école

RÈGLEMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Ouverture de la bibliothèque : 8 h 30 à 16 h 30

1. Après consultation, tu laisses les livres et les périodiques sur les tables.
2. **Tu travailles seul** à la bibliothèque. Tu dois toujours **garder le silence**.
3. Pour le travail d'équipe, le 2^e étage de la bibliothèque est disponible à partir de 12 h 50.
4. Tu y portes la tenue vestimentaire du collège.
5. La gomme et la nourriture n'y sont pas tolérées.

Service de prêt : Volumes (2 semaines)
Dossier thématique (1 soir ou une fin de semaine)

Amende : 0,10 \$ par jour de retard, pour chaque volume (maximum 5\$ /livre).
Tout retard abusif pourra être accompagné d'une autre sanction et d'une exclusion du service de la bibliothèque.

Livre perdu : Remboursement du volume + 5, 00 \$ de frais.

Code vestimentaire

Seuls les vêtements et les souliers de la Collection Saint-Paul sont autorisés au Collège.

Les vêtements doivent être portés de façon appropriée et conformément aux dispositions suivantes :

- Les filles doivent porter uniquement les vêtements réservés aux filles; les garçons, uniquement ceux des garçons.
- Les **pantalons** doivent être portés convenablement; bords cousus, portés à la taille, déroulés, à l'extérieur des bas.
- Un **T-shirt** ou une **camisole uni** (blanc, noir ou marine) peut être porté en dessous du polo ou de la chemise de la Collection.
- Les **bas** et les **bas collants** doivent être de couleur **unie** : marine, noir, blanc ou rouge
- La **jupe** et les **bermudas** doivent être portés au maximum à 10 cm au-dessus du milieu du genou.
- Le port de **sandales** sécuritaires avec ganse à l'arrière pourra être autorisé par la direction à des moments spécifiques.
- Les **cheveux** doivent être de couleurs naturelles, sans coiffure excentrique.
- Le port d'un **couvre-chef** (casquette, chapeau, tuque, foulard, etc.) est interdit partout dans le Collège.
- Toute forme de « **body piercing** » apparent est interdite. Seules les boucles d'oreilles sont autorisées.
- Lors des **journées couleurs**, l'élève peut porter des vêtements autres que la Collection.
 - Aucun vêtement prônant violence, morbidity, intolérance, sexisme, racisme, consommation de substances illicites et incitant au non-respect;
 - le bustier, chandail sans manche ou à « bretelles spaghettis » est interdit ;
 - jupe et culotte courte portées au maximum à 10 cm du milieu du genou.

Éducation physique

- La tenue sportive de la collection Saint-Paul est obligatoire.
- Les espadrilles bien attachées sont obligatoires. Les souliers de « skate » et les souliers à semelles minces (style Puma ou Lacoste) ou en tissu (style Converse) sont interdits.